



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

RADIATION TOTALE DE DEUX TITRES CONSTATANT LES DROITS DE GAGE IMMOBILIER

1. **Débitrice: ORCA PISCINES ET CONSTRUCTIVE SARL, Z.I.**
Les Portettes 2A, 1312 ECLEPENS
2. **Remarques:** Dans le cadre de la vente immobilière au préjudice d'ORCA PISCINES ET CONSTRUCTIVE SARL,
 - l'obligation hypothécaire au porteur non produite, du capital de CHF 700'000.00, en 2ème rang, inscrite au RF de Morges sous no 005-128905 le 26.08.1988
 - l'obligation hypothécaire au porteur non produite, du capital de CHF 200'000.00, en 3ème rang, inscrite au RF de Morges sous no 005-130986 le 24.04.1989toutes deux grevant la parcelle RF 380, PPE soit part de 458/1000 de parcelle de base 378, sise sur la Commune d'Eclépens, ne sont pas couvertes par le produit de la réalisation de l'immeuble de la prénommée intervenue en date du 30 octobre 2014.

En conséquence, la radiation de ces titres a été effectuée au Registre Foncier de Morges en date du 5 février 2015.

SOMMATION AUX DETENEURS INCONNUS DES TITRES

Conformément à l'article 69 ORFI, les détenteurs de ces titres doivent les remettre en main de l'Office des faillites de l'arrondissement de la Côte afin qu'ils soient annulés.

Ils sont rendus attentifs au fait que toute aliénation, mise en gage ou modification des titres sera punie comme escroquerie.

AVIS AU PUBLIC

Toujours selon les mêmes dispositions, la radiation intervenue est également portée à la connaissance du public qui est rendu attentif au fait que toute aliénation ou mise en gage des titres à radier sera punie comme escroquerie.

Office des faillites de l'Arrondissement de la Côte
1260 Nyon 1

01974399

